



LA SUBVENTION DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE **AU CAMEROUN**



La **Transition Agroécologique au Cameroun** peut être définie comme « un processus d'intensification agricole durable permettant d'augmenter et de diversifier les productions au bénéfice des producteurs et des consommateurs tout en préservant les écosystèmes agricoles dans une approche d'aménagement du territoire. Elle vise à (i) augmenter et diversifier les revenus des exploitations agricoles tout en les rendant progressivement moins dépendantes aux intrants extérieurs, (ii) contribuer à la souveraineté alimentaire nationale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et urbaines, (iii) augmenter significativement les rendements sur les superficies déjà emblavées sans empiétement sur le domaine forestier permanent, (iv) améliorer la qualité globale des produits agricoles, (v) préserver durablement les terroirs camerounais pour les générations futures, (vi) préserver la biodiversité des espèces et domestiques et sauvages tant végétales qu'animales et (vii) contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. »

La transition agroécologique est une approche de développement de l'agriculture durable à grande échelle. Elle n'interdit pas l'usage d'engrais minéraux et de produits phytosanitaires de synthèse mais vise à en réduire l'usage à chaque fois que c'est possible, en éliminant en premier lieu ceux qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine.

A terme, l'agroécologie introduit la notion de revenus autres que ceux liés à la production, notamment le Paiement de Services Environnementaux (PSE). Le service environnemental peut être défini comme un ensemble d'actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau et des sols, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité).

La Transition Agroécologique, en ayant largement recours à l'agroforesterie et aux arbres fertilisants, permettra de combiner pratiques agricoles durables et mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.






LES FICHES DE CONSEIL EN TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DU MINADER

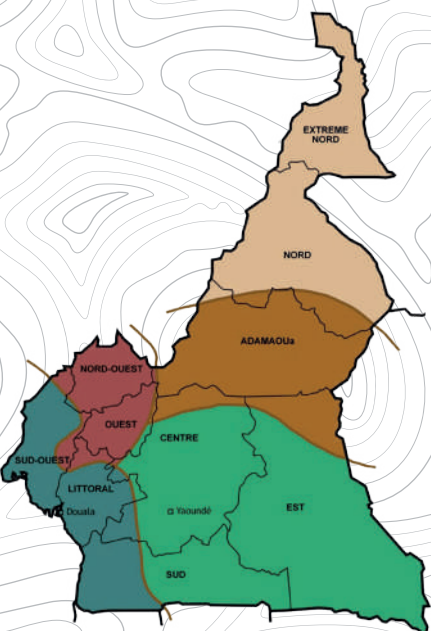
Du fait la grande diversité des zones agroécologiques camerounaises, les acteurs des différentes filières développeront leur mécanisme de transition au sein de leur chaîne de valeur. Chaque exploitation agricole doit pouvoir développer son propre processus de Transition Agroécologique en fonction de ses particularités, de ses objectifs propres et des opportunités d'accompagnement et de financement.

Les fiches de Conseil en Transition Agroécologique (CTA) du MINADER visent à accompagner les producteurs et les productrices dans cette démarche au niveau de leur parcelle. Les fiches de CTA reposent sur la mise en place de deux démarches successives :

- A. L'ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE**
- B. LA CONCEPTION DU PLAN DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE.**

Elles sont complétées par des fiches détaillées de conduite de la culture présentant les itinéraires techniques propres à chaque spéculation.

| | |
|--|-----------------------------|
|  | Zone forestière mono-modale |
|  | Zone forestière bi-modale |
|  | Zone des hauts plateaux |
|  | Zone des hautes savanes |
|  | Zone soudano-sahélienne |



A. L'établissement de la situation de référence de la parcelle

Cette étape est essentielle au démarrage du processus de transition agroécologique.

Elle permet de fixer les grandes caractéristiques de l'exploitation, notamment en déterminant les superficies, les densités et l'âge des plantations (pour les cultures pérennes). Couplée à des images satellitaires, la situation de référence pourra servir de base de suivi pour un mécanisme de Paiement de Service Environnemental.

L'établissement de la situation de référence s'appuie sur les cinq éléments suivants :



1 Géolocalisation de la parcelle

abritant la spéculiation principale et des autres parcelles



2 Analyse pédologique et caractérisation du sol



3 Géolocalisation de chaque plant

par grande classe d'âge, dans le cas des cultures pérennes (cacao, café, palmier, anacardiens, etc.),



4 Géolocalisation des grands fruitiers et identification des cultures associées



5 Géolocalisation et inventaire des arbres d'intérêt agronomique

(> 15 cm diamètre) – bois d'œuvre et/ou arbres fertilisants.



B. conception du Plan de Transition Agroécologique de la parcelle

Chaque Plan de Transition Agroécologique devra comporter les six composantes suivantes :



1 Préparation du sol et installation de la culture

La Transition Agroécologique se base sur la préservation de la structure des sols et de l'activité biologique des sols, en évitant notamment l'utilisation d'engins lourds et en ayant recours à une mécanisation adaptée. Elle renforce la biodiversité et les processus biologiques naturels au-dessus et au-dessous de la surface du sol, ce qui contribue à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des nutriments. Dans le cadre de l'installation de nouvelles parcelles, il s'agira également de procéder à un déboisement sélectif permettant de conserver le nombre idéal d'arbres agronomiquement utiles.



2 Choix de semences et plants adaptés

L'agroécologie valorise le progrès génétique que la science peut apporter grâce aux méthodes de sélection modernes à condition que les objectifs de sélection restent compatibles avec l'agroécologie. La conservation in situ et la protection des droits des semences paysannes sont essentielles. Sur base de l'âge des plantations et des densités souhaitées, il s'agira pour les cultures pérennes de mettre en œuvre les techniques les plus adaptées (nouveaux plants, émondage, greffage etc.) en termes de rajeunissement, d'entretien, de densification ou d'installation de nouvelles parcelles.



3 Gestion de la fertilité des sols et plans de fumure

Il s'agit de promouvoir un ensemble de pratiques de gestion de la fertilité du sol, y compris l'utilisation intégrée d'engrais minéraux et d'intrants organiques, en fonction de la caractérisation initiale en vue d'optimiser l'utilisation efficace des nutriments appliqués et par conséquent l'accroissement du rendement des cultures. Tous les intrants doivent être gérés suivant des principes agronomiques et économiques rationnels en assurant la promotion fertilisants biologiques produits au Cameroun, notamment du Biochar.



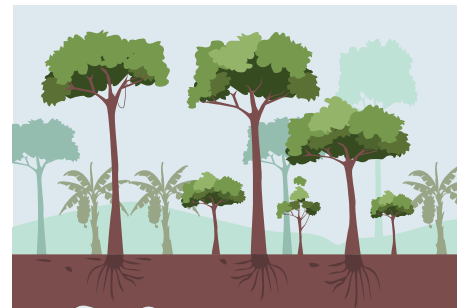
4 Protection des végétaux

Il s'agira de développer les conseils et pratiques en matière de lutte intégrée, d'utilisation de biopesticides disponibles et d'efficacité reconnue. L'utilisation d'intrants de synthèse n'est pas systématiquement proscrite mais doit être adaptée aux systèmes agricoles. Elle ne devrait être envisagée qu'en complément d'un certain nombre de pratiques agricoles compatibles avec l'agroécologie et visant à réduire, voire à éliminer, leur utilisation. Les cas dans lesquels le recours aux produits phytosanitaires de synthèse reste conseillé devront être clairement définis.



5 Diversification des productions

La diversification est essentielle à la Transition Agroécologique en ce qu'elle permet d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en conservant, en protégeant et en mettant en valeur les ressources naturelles. Les différentes associations à promouvoir (fruitiers, légumineuses, céréales, productions animales etc.) doivent être adaptées en fonction des zones agroécologiques, des systèmes alimentaires ciblés et des opportunités du marché.



6 Développement de l'agroforesterie

Il s'agit d'encourager les systèmes où les arbres et les cultures sont pratiqués ensemble dans le but de développer une forme plus durable d'utilisation des terres susceptible d'augmenter la productivité agricole. La Transition Agroécologique encourage la plantation d'arbres fertilisants dont l'activité enrichit la couche arable d'une terre, en améliore la texture et en favorise la structuration. Les utilisations agricoles et forestières se combinent pour déterminer la fourniture des services rendus par les écosystèmes.

En fonction de la filière, le « dosage » entre ces 6 différentes composantes pourra varier fortement.

Les **grands principes** de la Transition Agroécologique au Cameroun.

L'agroécologie nécessite un ensemble d'interventions portant sur différentes composantes des systèmes agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation), à différents niveaux (local, national, mondial). Elle a de profondes implications sur la manière dont la recherche, la formation professionnelle ainsi que le conseil et la vulgarisation agricole sont organisés. Un large consensus s'est ainsi développé sur les points d'attention suivants :

- **Le rôle des innovations** : l'agroécologie s'appuie sur un corpus croissant de preuves scientifiques et reconnaît la nécessité d'évoluer grâce à des innovations responsables qui respectent un cadre éthique, sont adaptées aux contextes locaux et basées sur une hybridation des connaissances locales et scientifiques.
- **La mesure de la performance** : pour plaider en faveur de l'agroécologie, il est nécessaire de disposer d'une mesure opérationnelle spécifique non seulement basée sur des indicateurs de production et de productivité (rendement, revenu par ha, etc.) comme dans le cas de l'agriculture conventionnelle, mais incluant des indicateurs de performance (technique, économique, sociale) et d'empreinte environnementale.
- **L'utilisation d'intrants** : l'utilisation d'intrants de synthèse, notamment d'engrais, n'est pas systématiquement proscrite mais doit être adaptée aux systèmes agricoles et aux niveaux actuels de consommation. Elle ne devrait être envisagée qu'en complément d'un certain nombre de pratiques agricoles compatibles avec l'agroécologie et visant à réduire, voire à éliminer, leur utilisation.
- **Les progrès génétiques** : l'agroécologie valorise le progrès génétique que la science peut apporter grâce aux méthodes de sélection modernes à condition que les objectifs de sélection restent compatibles avec l'agroécologie. La conservation in situ et la protection des droits des semences paysannes sont essentielles.
- **La digitalisation** : le numérique doit favoriser la production de références locales, l'échange d'expériences entre acteurs et l'apprentissage collectif. Les outils numériques sont également appréciés s'ils permettent de meilleures connexions entre les producteurs et les consommateurs.
- **L'Agriculture familiale et/ou l'agriculture industrielle** : bien que l'agroécologie soutienne les systèmes de production à petite échelle et l'agriculture familiale car ils sont mieux adaptés à son ambition d'équité sociale, elle peut également être appliquée, à la fois dans ses dimensions techniques et sociales, à l'agriculture industrielle et aux grandes exploitations.
- **Le rôle du marché** : la transformation à grande échelle nécessite la promotion et le soutien de chaînes de valeur compatibles avec l'agroécologie et capables de commercialiser la diversité des productions qui en découlent. Des consommateurs bien informés sont essentiels pour orienter le marché.
- **Le besoin de transformation à grande échelle** : un changement d'échelle implique la diffusion de méthodes d'intervention basées sur des approches participatives, le renforcement des capacités des acteurs à innover en valorisant l'échange d'expériences, la mobilisation du secteur privé pour promouvoir l'investissement et le développement des marchés et la création d'un environnement favorable comprenant de nouveaux mécanismes de financement et de nouvelles règles.



Financé par
l'Union européenne

Mission d'Assistance Technique en
soutien aux réformes du Secteur Rural



Ce document a été réalisé avec le soutien technique et financier de l'Union européenne. Son contenu est de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.

